

# Histoire de la Houdjra de Médine

ou salle funéraire du Prophète

A PROPOS

d'un chandelier offert par

**QAYT BAY**

PAR

**ALY BEY BAHGAT**

(Planches IV et V)

---

Ce grand chandelier en cuivre jaune mesure 0 m. 48 de haut ; l'ouverture de sa base a 0 m. 37 de diamètre, celle du col 0 m. 11

Il porte quatre bandeaux d'inscriptions circulaires. Le principal, en grands caractères qu'on peut appeler naskhi fleuri, est gravé autour du corps du chandelier ; il est ainsi conçu :

عز مولانا السلطان الملك العادل المجاهد سلطان اسلام (sic) والمسامين الملك الاشراف ابو النصر  
قايتباي

Ce texte, qui est le protocole de Qayt-bay, est entrecoupé par deux cartouches (sima سمة) du même sultan, ayant la forme habituelle.

Les caractères usités dans ces cartouches sont du type moyen.

Sur la partie horizontale qui relie le corps au col on lit l'inscription suivante, en caractères moyens :

هذا ما أوقف على الحجرة النبوية مولانا السلطان الملك الاشراف ابو النصر قايتباي عز  
نصره بتاريخ سنة سبع وثمانين وثمانمائة في شهر رمضان المعظم فدره

« Voici ce qu'a constitué wakf pour la houdjra (salle funéraire) du Prophète, notre seigneur le Sultan Al-Malik Al-Achraf Aboun Nasr Qayt-bay, à la date de l'année 887 H., au mois vénéré de ramadan (Octobre-Novembre 1482). »

Sur le col, est tracé le protocole en caractères naskhi fleuri du type moyen. Ce bandeau n'occupe pas toute la surface du col; il est bordé en haut et en bas d'une frise à ornements fleuris.

La paroi extérieure de la bobèche est entourée d'un quatrième bandeau sur lequel se trouve en petits caractères naskhi l'inscription constituant wakf le chandelier. Ce texte n'offre pas de variante par rapport à celui de la partie horizontale, à part le nom du mois qui ne figure pas ici.

Ce chandelier, qui n'a pas une grande valeur intrinsèque, puisqu'il est en cuivre jaune, sans incrustation aucune, acquiert une très grande importance par sa noble origine. Il provient de la Houdjra du Prophète à laquelle il aurait été dérobé durant la dernière saison du pèlerinage à Médine (1). Le vol a dû, sans aucun doute, être commis avec la complicité de l'un des nombreux gardiens de la Houdjra (2). Le voleur, agent audacieux de l'antiquaire, aurait pris le chemin de fer de Médine à Kaïfa, et de là, le bateau à Port-Saïd.

Un marchand d'antiquité bien connu au Caire, auquel j'ai demandé des renseignements sur notre chandelier, m'a donné la réponse caractéristique que voici: « Cette fleur a été cueillie fraîchement de son arbre et la personne qui l'a cueillie n'a pas eu le temps de s'en délecter. Si je l'avais eue en main je ne l'aurais pas cédée si facilement. »

(1) Le mot pèlerinage est pris ici dans un sens général; la hadj ou pèlerinage proprement dit ne s'appliquant qu'à celui de la Mecque.

(2) Les gardiens de la Houdjra, dit Labib Bey Al-Batanouni, sont tous des eunuques. Le premier qui institua cette charge fût le Sultan Nour Ad-Din; il en désigna douze. Après lui, Salah Ad-Din en nomma douze autres. Depuis lors, les sultans en augmentèrent le nombre jusqu'au-delà de cent. Les sultans de Constantinople et des autres pays fondèrent des wakfs spéciaux pour subvenir aux besoins de ce corps de garde; Voir Labib Bey Al-Batanouni, *al Rihla al Iligâziyya*, p. 212.

L'étude de ce chandelier m'amène à parler du lieu de sa provenance, j'entends de la salle funéraire du Prophète (حجرة).

Dans un chapitre consacré à la Houdjra, As-Samhoudi, l'historien bien connu de Médine, rapporte le passage suivant :—

« En même temps qu'il construisait la mosquée de Médine, le Prophète fit élever pour ses femmes, 'Aïcha et Sawda, deux maisons faites avec les mêmes matériaux que ceux employés pour sa mosquée, c'est-à-dire, avec de la terre et des branches de palmier. La maison de 'Aïcha avait une porte d'un seul battant, faite en bois de genévrier (عمرعر) ou de teck (ساج).

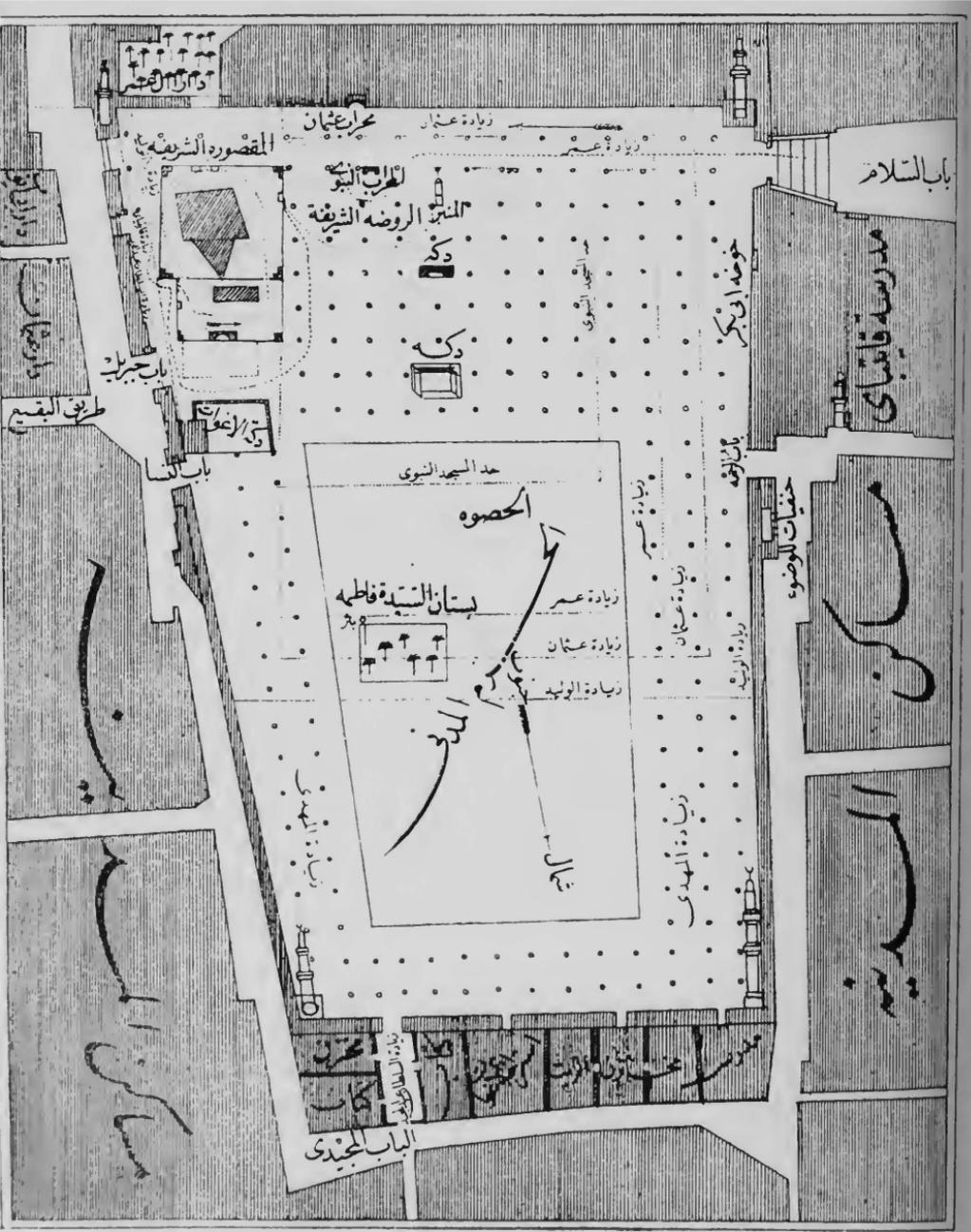
D'autres disent que ces maisons avaient pour murs des branches de palmier recouvertes de tentures en poil de chameau et que les murs en terre n'ont été faits que par 'Omar fils d'Al-Khattâb.

Al-Hassan Al Basri raconte ce fait caractéristique: « Etant jeune, je pénétrais dans les maisons du Prophète et j'en atteignais le plafond de mon bras.

Chaque maison contenait une chambre en tenture de poil de chameau attachée contre des poutrelles de genévrier (عمرعر).

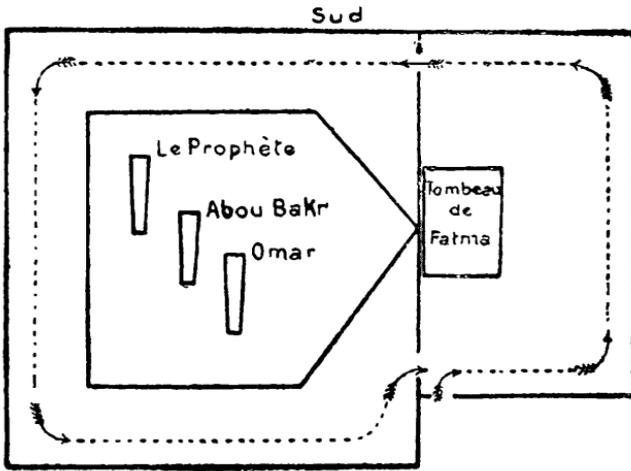
Plus loin As-Samhoudi continue: « D'après Mâlik fils de Anas, la maison de 'Aïcha aurait été divisée en deux parties par une cloison: dans l'une, se trouvait la tombe du Prophète, et dans l'autre, habitait 'Aïcha. Elle pénétrait quelquefois dans la salle du tombeau ayant la figure découverte, mais après que 'Omar y fut inhumé, elle n'y pénétra plus qu'avec la figure voilée. D'après As-Samhoudi, les caveaux sont rangés dans la salle funéraire de la façon suivante: le caveau du Prophète se trouve le plus rapproché du côté de la qibla, celui d'Abou Bakr est placé la tête à la hauteur de l'épaule du Prophète; enfin celui de 'Omar est placé la tête à la hauteur de l'épaule d'Abou Bakr. Ces tombes sont plates et recouvertes du même gravier rougeâtre que celui qui recouvre la place attenante à la salle funéraire.

La maisonnette qui a servi de tombe au Prophète et aux deux premiers califes ne cessa d'être dégagée et visible de tous côtés jusqu'à ce que 'Omar, fils d'Abdul 'Aziz, l'entourât de l'enceinte irrégulière.



Plan de la Mosquée de Médine et de ses environs (état actuel)  
d'après LABIB BEY AL BATANOUNI.

lière que l'on voit de nos jours, lors de la construction de la mosquée sous le califat d'al-Walid fils de 'Abdul Malik. Il fit cette enceinte irrégulière (1) à dessein, de peur qu'en la faisant rectiligne on ne la prît pour une qibla vers laquelle on se dirigerait en faisant la prière.



Plan de la Houdjra du Prophète (état actuel).

Cette maisonnette avait, paraît-il, deux portes; en effet notre auteur ajoute: « A la mort du Prophète, ses compagnons dirent: « Comment ferons-nous la prière? » Il leur a été répondu: « Vous n'avez qu'à entrer en groupe, les uns après les autres, par une porte, faire la prière et sortir par l'autre porte. » Ces portes furent bouchées plus tard. Al-Karzouni rapporte: « J'ai demandé à un certain nombre de gens de science pourquoi on avait caché les tombeaux aux yeux en construisant autour un mur sans porte. L'un

(1) Le terme mouzwarr مزور indique que l'enceinte était pentagonale, l'un des côtés droits étant remplacé par deux faces inscrivant un angle aigu.

d'eux me répondit en ces termes : « A sa mort, Al-Hassan, fils d'Aly, avait recommandé de faire porter son corps auprès du tombeau du Prophète et de le transporter ensuite de là pour l'enterrer à al-Baqi' (1). Hussaïn voulut s'acquitter du dernier vœu de son frère.

« Certaines gens, croyant qu'il voulait l'inhumer auprès du Prophète, s'y opposèrent et l'en empêchèrent. Aussi a-t-on bouché et caché les portes. »

Cette version est confirmée par As-Samhoudi : « A l'occasion de la construction de la Houdjra, dit-il, je me suis rendu compte par moi-même qu'elle ne renfermait point de porte, ni de trace de porte. »

Notre auteur donne plus de détails dans sa description de la Houdjra :

« Cette maison construite en pierres de taille noire et en plâtre (قصة), est carrée (plutôt rectangulaire). Sa façade tournée vers la qibla (sud) est la plus longue ; celles de l'est et de l'ouest ont la même grandeur ; celle du côté de la Syrie (nord) est la plus courte. »

'Omar, fils de 'Abdul-'Aziz, en l'entourant d'un mur d'enceinte, a fait ce mur irrégulier. Il a cinq côtés : le côté sud mesure 17 coudées ; celui de l'ouest en mesure 16½ ; celui de l'est en a 12 ; les deux côtés du triangle mesurent l'un 14, l'autre 12½ coudées. La hauteur de cette enceinte est de 15 coudées à l'intérieur et 13 à l'extérieur.

Munie de cette enceinte, la Houdjra n'était point encore cachée, il fallait en outre l'entourer d'une grille en bois.

En 548 de l'Hégire (1158 J.-C.), Gamal Ad-Dïn d'Ispahan, vizir des Zinguides (2), restaura des lambris en marbres de couleur de la Houdjra et l'entoura d'une grille en bois de santal et d'ébène. Il fut le premier qui adopta ce système de clôture.

(2) Al-Baqi', dit Labib Bey Al-Batanoumi, est le cimetière de Médine, où furent inhumés environ dix mille compagnons du Prophète et un très grand nombre des membres de sa famille.

(1) J'ai donné la biographie du vizir Al-Ispahani dans une étude sur la *Dâr-al-Arqâm*; Voir *Bulletin de l'Institut Egyptien*, 5<sup>e</sup> série, tome II, p. 68 à 81.

Cette grille ayant brûlé lors du premier incendie, le sultan Baïbars pensa à la remplacer. Lors de son pèlerinage en 667 (1269 J.-C.), il mesura le contour de la Houdjra au moyen de cordes qu'il tenait lui-même et, rentré au Caire, il fit faire cette maqsoura et l'envoya à Médine en 668. Elle avait trois portes. La quatrième a été faite sur l'ordre d'an-Nasir Mohammad.

Cette maqsoura ayant brûlé, Chams-ad-Dîn, fils d'Az-Zaman la refit, sur l'ordre de Qayt-Bay, partie en bronze et partie en fer sous forme de grille. Ses portes étaient restées fermées. Lors de l'arrivée à Médine du sultan en 884 (1480 J.-C.), j'ai voulu lui parler pour l'engager à les faire ouvrir à des époques autres que les mois réservés aux visites. Il trouva ma demande exagérée et me dit : « Si j'avais pu accomplir la visite en me tenant à une distance encore plus grande, je l'aurais fait ».

On poussa ensuite les soins dont la Houdjra devait être l'objet à un point tel, que la grille fut recouverte de tentures. En effet, Al-Hussaïn, fils d'Aboul Haïdja, gendre du Salih Talaï', vizir des Fatimites, la dota d'une tenture en dabiq blanc (brocart?) sur laquelle étaient brodés des cartouches et des rinceaux en fils d'or jaunes et rouges. Cette tenture avait un bandeau de soie rouge dans lequel était tissé en lettres d'or le chapitre XXXVI du Coran. Il dépensa pour la confection de cette tenture une forte somme d'argent. Il voulut l'étendre sur la Houdjra, mais Qasim, fils de Mohanni, émir de Médine, l'en empêcha, lui demandant l'autorisation du calife abbasside Al-Moustadhi'. Il dépêcha donc un messenger en Iraq pour obtenir cette autorisation. Le Calife la lui accorda et cette tenture resta suspendue durant deux ans. Al-Moustadhi' expédia ensuite une autre tenture faite en soie de couleur violette sur laquelle on remarquait des cartouches et des rinceaux tissés sur fond blanc. Dans les rinceaux, on lisait les noms des quatre premiers califes et dans les cartouches, celui d'Al-Moustadhi'.

« La première tenture fut déposée et transportée au mausolée de Aly à Koufa, et la nouvelle fut suspendue à sa place. An-Nâsir-li-dîn-Allah, étant devenu calife, envoya à son tour à Médine une tenture en soie noire dont les cartouches et les rinceaux étaient tissés

sur fond blanc. Celle-ci fut suspendue au dessus de celle d'Al-Moustadhi'.

« Rentrée en Iraq, après son pèlerinage, la mère d'An-Nâsir fit fabriquer une autre tenture identique et l'envoya pour être suspendue sur les deux premières, de sorte qu'on en compta simultanément trois, l'une par dessus l'autre.

« Vers l'an 760 (1359 j.-C.), continue notre auteur, le sultan As-Salih Ismaïl, fils d'An-Nasir Mohammed, fils de Qalaoun, acheta au trésor public un village du nom de Sandabis (1) et le constitua en wakf dont les revenus devaient faire face à l'achat annuel de la tenture de la Kaa'ba à la Mecque, et tous les cinq ou six ans à acheter des tentures pour la Houdjra et le mimbar de Médine. Ces tentures étaient tissées en soie noire, brodées de soie blanche et elles renfermaient des cartouches en argent doré.

Il est de règle, ajoute notre auteur, que lorsque la nouvelle tenture arrive à Médine, la vieille est partagée entre les domestiques du Haram, et une partie est renvoyée en Egypte comme présent au Sultan.

Examinons maintenant la catégorie d'objets à laquelle appartient le chandelier qui nous occupe.

D'après une citation insérée dans la Nouzhat al-Nazirîn de Barzandji, le premier qui aurait suspendu des lampes à la mosquée de Médine serait 'Omar, fils d'Al-Khattâb, à l'occasion de la prière de nuit pendant le mois de ramadan.

Mais Samhoudi fait remonter le fait d'éclairer la mosquée au vivant du Prophète. Tamin ad-Dâri, ayant apporté de Syrie des lampes, de l'huile et un paquet de cordes serait arrivé à Médine juste le jeudi soir. Il aurait ordonné à son esclave du nom d'Aboul Barrâd de défaire les cordes, de suspendre les lampes, d'y verser de l'eau et de l'huile et d'y placer les mèches. Aussitôt le soleil couché, il aurait enjoint à Aboul Barrâd de les allumer.

Le prophète étant entré à la mosquée et ayant trouvé les lam-

(1) Ce village relève du Markaz de Qalioub, dont il est éloigné d'une heure et demie environ ; il est situé au Nord-Ouest de Sandioun.

pes éclairées brillamment, aurait demandé : « Qui a fait cela ? A la réponse que c'était Tamin, le Prophète se retournant vers lui, lui aurait dit : « Tu as éclairé l'Islam, qu'Allah éclaire ton chemin. »

Parlant des lampes en or et en argent suspendues autour de la Houdjra, As-Samhoudi s'exprime ainsi :

« Je ne connais pas exactement l'époque à laquelle remonte cette donation : tout ce dont je me souviens, c'est que j'ai lu dans un ouvrage d'Ibn-an-Nadjdjar que de son temps pendaient du plafond du livan, entre la qibla et la Houdjra, plus de quarante lampes grandes et petites, en argent ciselé ou uni, deux lampes en cristal, une en or et une en argent doré. Ces lampes étaient offertes par les rois, les grands personnages et les gens riches des différents pays. Cette habitude d'offrir les lampes en or et en argent à la Houdjra persista, dit l'auteur, jusqu'à notre temps. Le hasard fit tomber un jour entre mes mains une liste relatant le nombre des présents de ce genre se chiffrant par environ 15 lampes annuellement. De nos jours, les dons ne sont jamais inférieurs à 20 pièces par an. Lorsque le nombre des lampes à suspendre était trop grand on en descendait une partie pour les déposer au magasin situé au milieu de la mosquée. A la suite de cette mesure, le magasin regorgeait de lampes et d'autres présents.

On peut se demander ce que sont devenus tous ces dons ? As-Samhoudi se charge de répondre à cette question :

« J'ai lu, dit-il, un procès-verbal de l'an 811 de l'Hégire (1408 J.-C.), portant la signature de la plus grande partie des personnages de Médine et ainsi conçu : « Vers cette date, fut publié un ordre du sultan d'Egypte déposant Djimmâz, fils de Hiba, émir de Médine et plaçant comme titulaire de cette charge Thâbit, fils de Nafir et confiant la suprématie dans le Hidjâz à Hassan, fils de Adjlân ».

Cet ordre ne parvint à destination qu'après la mort de Thâbit. L'émir déposé, Djimmâz, déclara sa désobéissance, réunit un grand nombre de malfaiteurs et leur permit de piller toutes les maisons de Médine. Il se rendit lui-même à la mosquée, accompagné de quelques-uns des siens, maltraita tous ceux qu'il y rencontra : ca-

dis, chaïkhs et le chef des domestiques. Il brisa la porte du magasin des dépôts, fit main-basse sur tout ce qu'il trouva en fait de lampes en or, en argent, de manuscrits du Coran et de tous autres objets précieux. Il essaya ensuite d'enlever à la Houdjra la tenture et les lampes suspendues mais il ne put le faire; Dieu l'en ayant empêché.

D'après le récit des historiens de Médine, il aurait emporté des lampes en argent du poids total de 23 qantars; d'autres lampes en or pesant quatre qantars environ; neuf lampes en or et enfin une petite caisse fermée. Il aurait enterré son butin et aurait été tué lui et ceux qui l'avaient caché avec lui et leur cachette serait restée inconnue jusqu'à nos jours.

Sa mort aurait eu lieu en 812, à la suite, disent les uns, d'une guerre contre ses ennemis, ou d'une surprise qui lui aurait été faite par un des Banou Mathir, ses adversaires.

En 824 de l'Hégire (1421 J.-C.), l'émir Aziz, fils de Hayazi, s'empara d'une partie du trésor de la Houdjra, prétendant qu'il la tenait à titre de prêt. A cette occasion, il fit passer les cadis de Médine par de dures épreuves. Il fût arrêté dans la suite et mené sous escorte au Caire, où il mourut en prison.

Les présents n'ayant point cessé de parvenir à Médine, le nommé Barghout, fils de Batir, pénétra dans une maison inhabitée qui avoisinait la mosquée. De là il escalada le mur du Haram, se glissa par la grille, entre les deux plafonds. Il marcha jusqu'au point correspondant au plafond de la Houdjra et prit un grand nombre de ses lampes. Il paraît que le vol fut renouvelé plusieurs nuits sans qu'aucun des préposés de la mosquée ni leur chef s'en aperçussent.

Nous résumons la suite du récit de ce vol sur le texte de Samhoudi, qu'il serait trop long de reproduire tout entier. La vente des objets volés et divers bruits courant dans la ville éveillèrent les soupçons. Les gardiens de la Houdjra constatèrent la disparition de la plupart des lampes. Arrêté une première fois, Barghout s'évada.

Sur l'avis de Zaïn Al-Dîn al-Oustouadar, un fonctionnaire égyptien bien connu, qui se trouvait alors à Médine, il fut arrêté de

nouveau et par ordre du Sultan il fut exécuté avec quelques-uns de ses complices.

Parlant du chiffre des lampes et autres suspensions qui se trouvaient, de son temps, à la Houdjra, As-Samhoudi s'exprime ainsi : « Le nombre des lampes qui se trouvent de nos jours à la Houdjra a été vérifié au commencement de l'année 881 (1476 J.-C.), par l'ordre du Sultan Qayt-Bay et confié à la garde d'Inâl, Chaïkh du Haram. Les suspensions en or s'élevaient à 18 lampes, 4 paniers (مشنات) et deux louches (مغراف). Les suspensions en argent étaient au nombre de 344 lampes et un grand lustre. En dehors de ces lampes en or et en argent, il y en avait d'autres en cristal, en bronze et en acier. La lampe d'acier était incrustée d'or et portait, en lettres d'or entrelacées, une inscription signifiant qu'elle avait été suspendue par la main du Sultan An-Nâsir fils de Qalaoun pendant l'année de son pèlerinage.

Les rentrées de l'année 881 étaient une lampe en or et 24 en argent.

En 882, il n'y avait point de lampes en or, mais 31 en argent.

En 883, il y avait une en or et 33 en argent.

En 884, point de lampes en or, mais 19 en argent.

En 881, ajoute As-Samhoudi, à l'occasion de la reconstruction de la Houdjra, sur l'ordre de Chams-ad-Dîn, préposé à la direction des travaux, on enleva toutes les suspensions qui s'y trouvaient pour les déposer sous la coupole qui s'élevait au milieu de la cour de la mosquée. Elles y sont restées jusqu'ici de sorte qu'on ne voit autour de la Houdjra, que les nouvelles lampes arrivées depuis 881.

Ce fonctionnaire suggéra ensuite au sultan l'idée d'employer les suspensions en dépôt à la réparation de la mosquée et à l'embellissement de Médine.

Une partie du trésor a été portée au Caire, un peu avant le deuxième incendie. Après cet incendie, on ramassa les fragments de lampes tombées qu'on employa pour la dorure des plafonds refaits.

Le 6 rabi-awal 901 à midi précis (25 Nov. 1495 J.-C.), continue Samhoudi, Hassan fils d'Al-Zobaïr, émire de Médine, pénétra

à la Mosquée, à la tête d'un certain nombre d'hommes, les épées dégainées. Il ordonna au Chaïkh du Haram de lui remettre les clefs du magasin des dépôts. Celui-ci, ayant refusé, fut frappé très durement. Cela fait, l'émir Hassan se dirigea vers le magasin. Il s'empara de tout l'or frappé, des lingots et des lampes qui s'y trouvaient. Il en fit charger deux chameaux et un mulet; le reste, soit neuf sacs, fut porté à dos d'homme. Il se rendit avec son butin à son château, fit venir les orfèvres et fit fondre toutes les lampes.

L'incendie a aussi eu sa part dans la destruction de ces trésors.

Dans un chapitre consacré au premier incendie qui consuma les trésors de la Houdjra, As-Samhoudi rapporte d'après les anciens historiens :—

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> jour du mois de ramadan de l'an 654 de l'Hégire (22 Sept. 1256 J.-C.), la mosquée brûla. Voici comment : Un des domestiques étant entré, muni d'une bougie, dans un magasin afin d'y prendre des lampes pour éclairer les minarets, il aurait oublié sa bougie sur un panier, qui renfermait du lin en fibre (مشاق); le panier prit feu. Le domestique essaya de l'éteindre, mais le feu le vainquit et s'attacha aux nattes, tapis, paniers et roseaux qui se trouvaient dans le magasin. Il gagna bientôt les plafonds de la mosquée. Rien n'échappa si ce n'est la coupole, construite par le calife an-Nasir au milieu de la cour, pour abriter la salle et les objets du trésor, tels que le Coran de 'Osman et plusieurs grandes caisses dont la confection remontait à l'an 300 de l'Hégire (912 J.-C.). Le plafond de la Houdjra s'écroula sur celui qui abritait les tombeaux, et tous les deux s'effondrèrent sur les tombes. Le même mois, on écrivit au calife abbasside Al-Mousta'cim pour l'en informer. Le calife dépêcha des ouvriers munis de leurs outils; ils arrivèrent avec la caravane des pèlerins de l'Iraq. On commença la reconstruction dans les premiers jours de l'année 655 (1257 J.-C.). Mais ils n'osèrent pas enlever les décombres de dessus les tombeaux; ils se contentèrent de refaire le plafond sur les piliers des abords de la Houdjra.

Dans le courant de l'année 656, Al-Malik Al-Mansour Nour ad-Dîn, fils d'Al-Mou'izz Aïbak, sultan d'Egypte arriva à Médine

avec des ouvriers et des matériaux. Presque en même temps, le maître du Yemen, le Rassoulide Chams ad-Dîn Youssef, envoya des bois et d'autres matériaux.

Vers la fin de l'an 658, le sultan Zâhir Baïbars envoya du bois, du fer, du plomb et cinquante-trois ouvriers munis de leurs vivres.

Au chapitre XXVII, Samhoudi parle d'une coupole de couleur bleue élevée sur la Houdjra.

« Avant le premier incendie, dit-il, celle-ci était recouverte d'une toiture plate bordée, à la limite de la Houdjra, d'un petit mur construit en briques cuites de la hauteur de la moitié d'un homme, pour la distinguer du reste de la couverture de la mosquée. Elle resta dans cet état jusqu'à l'année 678 de l'Hégire (1279 J.-C.), date à laquelle le Sultan Qalaoun construisit la première coupole. Cette coupole, carrée à la base, fut faite octogonale en haut, au moyen de poutres placées sur les chapiteaux des colonnes et contre lesquelles on cloua des planches en bois. Ces planches furent recouvertes de plaques de plomb. A l'endroit précis des murs dont il a été parlé plus haut, la coupole fut entourée d'une grille en bois. Sous cette grille et entre les deux plafonds, courait une autre grille semblable limitant le plafond de dessous.

Cette coupole a été reconstruite sur l'ordre du sultan Hassan. Les plaques de plomb s'étant disloquées, elle a été refaite en 765 (1363 J.-C.), sur l'ordre du sultan Achraf Cha'ban par crainte de l'envahissement des pluies.

En 881, sous Qayt-Bay, des fissures s'étant produites dans la charpente de la coupole, le préposé aux travaux de construction, Chams-ad-Dîn, fils d'Az-Zaman, la consolida par des poutres de bois qui y furent clouées.

Les plaques de plomb qui recouvraient l'intervalle entre la coupole et la grille ayant été enlevées, on constata que les planches en bois de dessous étaient vermoulues par suite de leur vétusté et de l'humidité. On répara le revêtement en plomb avec les réserves de cette matière qui se trouvaient aux magasins et avec celle qu'on avait apportée au Caire. Les eaux pluviales, en effet passaient à

travers les planches et parvenaient jusqu'au plafond de la Houdjra».

Dans un autre chapitre consacré à la reconstruction de la Houdjra, sur l'ordre du sultan Qayt-Bay, As-Samhoudi donne les détails suivants : « Chams ad-Dîn, fils d'az-Zaman, préposé à ces travaux, ayant voulu réparer la Houdjra après avoir fini de réparer la mosquée, constata qu'une ancienne fissure s'étendait verticalement le long du mur d'enceinte. Après un examen minutieux, on reconnut que cette fissure avait été bouchée autrefois par des briques cassées sur lesquelles on avait coulé du plâtre ; puis on l'avait enduite d'une couche de stuc. L'enduit s'était fendillé de nouveau depuis le haut du lambris en mosaïque jusqu'au sommet du mur.

« Pour reconnaître l'étendue de la fissure, on ôta la couche d'enduit et on enleva les briques et le plâtre qui bouchaient la fissure, aussitôt on vit, à travers de celle-ci, le corps carré de la Houdjra auquel on découvrit une autre fissure dans laquelle on pouvait passer la main.

« Le samedi soir, 13 Chabân 881, on tint conseil à l'intérieur de la Maqsoura. A ce conseil assistèrent les cadis, les chaïkhs, les gardiens et leur chef Inal <sup>(1)</sup>. On m'invita à cette réunion et je m'y rendis non sans hésitation.

« Je demandai au préposé des travaux : « Es-tu bien sûr maintenant que ce mur doit infailliblement tomber et que l'on ne peut pas en retarder la chute ? ou bien pourra-t-on la retarder encore quelque temps ? Réfléchis bien à ce que je te dis ; car ici on ne fait que ce qui est absolument urgent ». Le préposé me répondit : « Réparer est une chose et enrayer totalement le mal est une autre chose ».

« Se retournant ensuite vers les cadis, Chams-ad-Dîn leur dit :

(1) Inal-Al-Isbâqi fut nommé chaïkh du Haram en ramadan 880. Il mourut en safar 886 et fut remplacé par Qanim Az-Zabiri. Voir Ibn Iyas, tome II, p. 163, 201 et 206.

« Comment allons-nous écrire au sultan pour lui soumettre la question » ?

« Fais commencer demain matin les travaux de démolition et nous nous chargerons du procès-verbal » répondit le cadî chafi'ite.

« Le lendemain matin 14 cha'bân, on commença à démolir le mur extérieur et l'on découvrit les décombres de l'incendie accumulés entre les deux murs de la Houdjra.

« Le 15 du même mois on se mit à enlever ces débris qui s'élevaient à hauteur d'homme. C'est là que j'assistai à une scène qui m'effraya : des ouvriers maniant leurs barres et leurs pioches (dans l'enceinte sacrée !)

« Ils y travaillèrent en grand nombre creusant jusqu'au sol primitif. Alors le préposé aux travaux décida la démolition du mur intérieur. Il fit enlever le plafond de la Houdjra, dont l'intérieur fut aussitôt découvert ; mais les tombes étaient cachées sous une couche de décombres. On abattit ensuite les murs Nord et Est jusqu'au sol. On démolit ainsi tous les murs de la Houdjra, à l'exception de l'angle formé par les deux murs Sud et Ouest.

« Le 27 cha'bân, on commença à rebâtir avec les mêmes matériaux. Quelques-uns conseillèrent de faire la coupole en briques cuites ; mais sur mon opposition, le préposé en fit faire la plus grande partie en pierres de taille noires et le reste en pierre blanches. On m'a informé que la hauteur de la coupole, depuis le sol jusqu'au sommet, là où le croissant est fixé mesure 12 coudées (dhira' al-Amal), soit 18  $\frac{1}{2}$  coudées (dhira' al-yad).

« Le jeudi 7 chawwâl de la même année on acheva la construction de la Houdjra et du mur d'enceinte.

« Le récit du deuxième incendie se trouve détaillé comme il suit dans le chapitre XXIX d'As-Samhoudi : —

« Le premier jour du mois de ramadan 886, (je suis parti pour la Mecque). Là j'ai reçu des lettres de plusieurs personnes dignes de foi m'annonçant que la mosquée avait brûlé le 13 ramadan après minuit. Ces lettres se confirmaient les unes les autres en ce qui concerne la cause de cet incendie : le chef des muezzins étant monté au minaret principal, les autres montèrent à leurs minarets respec-

tifs. Il advint qu'un brouillard très épais s'abattit sur la ville et qu'un éclair de foudre suivi d'un violent coup de tonnerre atteignit justement le minaret principal; le bulbe se fendit et, à l'instant, le muezzin tomba foudroyé (1).

« Les autres, perdant subitement ses cris directeurs, l'appelèrent en vain. L'un d'eux monta sur le minaret et le trouva mort. Le croissant du minaret tomba tout en feu non loin de la Houdjra sur la terrasse de la mosquée, et y fit un trou ayant la forme d'une demi-lune; le feu s'attacha au plafond de dessous qui brûla. Les domestiques ouvrirent les portes avant l'heure réglementaire et appelèrent au secours. Les habitants de la ville ayant à la tête l'émir sortirent en toute hâte pour combattre le feu. Mais ils furent impuissants et plus ils s'efforçaient de l'éteindre plus le feu s'étendait, au point que leurs efforts restèrent infructueux. Ceux qui se trouvaient dans la mosquée ou sur sa terrasse se sauvèrent. Le nombre des victimes dépassa dix personnes, entre autres le professeur Al-'Oufi et le sous-magasinier du Haram.

« Peu de temps après, le feu consuma tous les plafonds de la mosquée, ses magasins, ses portes, ses bibliothèques et ses manuscrits du Coran.

« Rien n'échappa à l'incendie, excepté ce qu'on avait sauvé à la hâte et la coupole du milieu de la cour. En partant pour la Mecque, dit As-Samhoudi, j'avais laissé mes livres précieux, au nombre de 300 volumes, dans la cellule que j'habitais à l'intérieur du Haram, et l'on m'écrivit qu'ils ont tous brûlé avec le manuscrit

(1) Le récit de ce cataclysme et d'une partie des événements racontés à ce propos par As-Samhoudi et dont on lira le résumé ici, se trouve aussi dans Ibn Iyâs, tome II, p. 209 et suiv.

« Parmi les faits qui se produisirent durant ce même mois de ramadan un vent très violent et chaud souffla du côté de l'Ouest; l'atmosphère s'assombrit, le tonnerre gronda et l'éclair brilla. Une pluie très forte tomba alors qu'on était au mois de Baba, époque de la sécheresse. On reçut au Caire la nouvelle que ce vent fut le plus violent à Damiette, où il déracina plusieurs arbres, démolit quelques constructions et noya plusieurs bateaux francs ».

original de cet ouvrage. Je me suis résigné d'autant plus facilement que mon absence a été la cause de mon salut; car depuis que j'habite Médine, je ne l'ai jamais quittée et pendant tout le mois de ramadan j'ai accoutumé de ne point sortir de la mosquée ni le jour ni la nuit.

« Le feu ayant attaqué le plafond touchant à la Houdjra, le plomb de la coupole supérieure se fondit. Sa charpente fut consumée; le deuxième plafond qui touche à la coupole ainsi que la grille placée entre les deux plafonds brûlèrent. Le tout tomba sur la deuxième coupole, qui venait d'être reconstruite.

« Le lendemain, on commença à éteindre le feu qui brûlait sur cette coupole, et ce n'est qu'à grand'peine qu'on put la sauver vers la fin de la journée ».

Le 16 ramadan 886 on écrivit au sultan Qayt-Bay pour l'en informer.

Le remplaçant du Nâzir du Haram décida de fermer les portes de tous les magasins de la mosquée, et de laisser en place les décombres jusqu'à l'arrivée des instructions du sultan.

Craignant surtout que l'on ne dérobat les fragments des lampes en or aux alentours de la Houdjra, il ordonna de construire dans ces parages un mur en briques.

Cela fait, on enleva les décombres des autres parties de la mosquée. Tout le monde y travailla, émir, cadî, charif, aussi bien que les gens du peuple, hommes et femmes.

Pour abriter les fidèles, contre l'ardeur du soleil, on dressa des tentes dans la cour de la mosquée et pour éclairer celles-ci, chacun apportait sa petite lampe.

Ayant constaté que le feu couvrait dans certains coins de la Houdjra, sous les décombres, on décida de les enlever et l'on retrouva intactes les plaques d'or de la cassette qui était posée du côté de la tête du Prophète (1) ainsi qu'une partie de la tenture de la Houdjra et des fragments de tapis.

(1) Il paraît que du temps d'Ibn Djoubaïr ces appliques étaient en argent. Voici ce qu'il rapporte à ce sujet à la page 193 de l'édition de

A l'arrivée du messenger au Caire, le sultan consterné (1) donna ordre de faire enlever tout de suite les décombres et de commencer la reconstruction, considérant comme un grand honneur que Dieu lui eût réservé cette tâche. En même temps, il fit cesser les travaux de construction qui se poursuivaient à la Mecque et fit mander à Médine le préposé à ces travaux, Sonqour Al-Djamâli, avec plus de cent artisans maçons, menuisiers, scieurs de bois, peintres, tailleurs de pierres, forgerons, marbriers et un grand nombre de baudets et de chameaux. Il adjoignit à Sonqour d'autres émirs et mit à sa disposition 20.000 dinars. Il ordonna aussi de tenir prêts le matériel et les matériaux et de les expédier au fur et à mesure, de sorte qu'on en trouvait de grandes quantités simultanément à Tor, à Yambo et à Médine.

Au mois de rabi'-awal 887, Chams-ad-Din, fils d'Az-Zaman, reçut l'ordre de partir avec 200 chameaux, 100 baudets et 300 ouvriers porteurs, peintres, ferblantiers, décorateurs en stuc. A ces artisans on paya leurs peines avant leur départ. Les mortiers et les munitions se succédaient par terre et par mer.

On se mit à l'œuvre avec courage et l'on commença à démolir le minaret principal et les parties du mur d'enceinte de la mosquée, qui menaçaient de tomber. On reconstruisit ces parties, ainsi que les piliers qui avaient trop souffert du feu et l'on refit les plafonds brûlés.

On construisit au-dessus du milhrâb une coupole et au dessus de la Houdjra, une autre très grande, à la place de la coupole bleue. Aux plafonds des alentours de la Houdjra, on substitua des

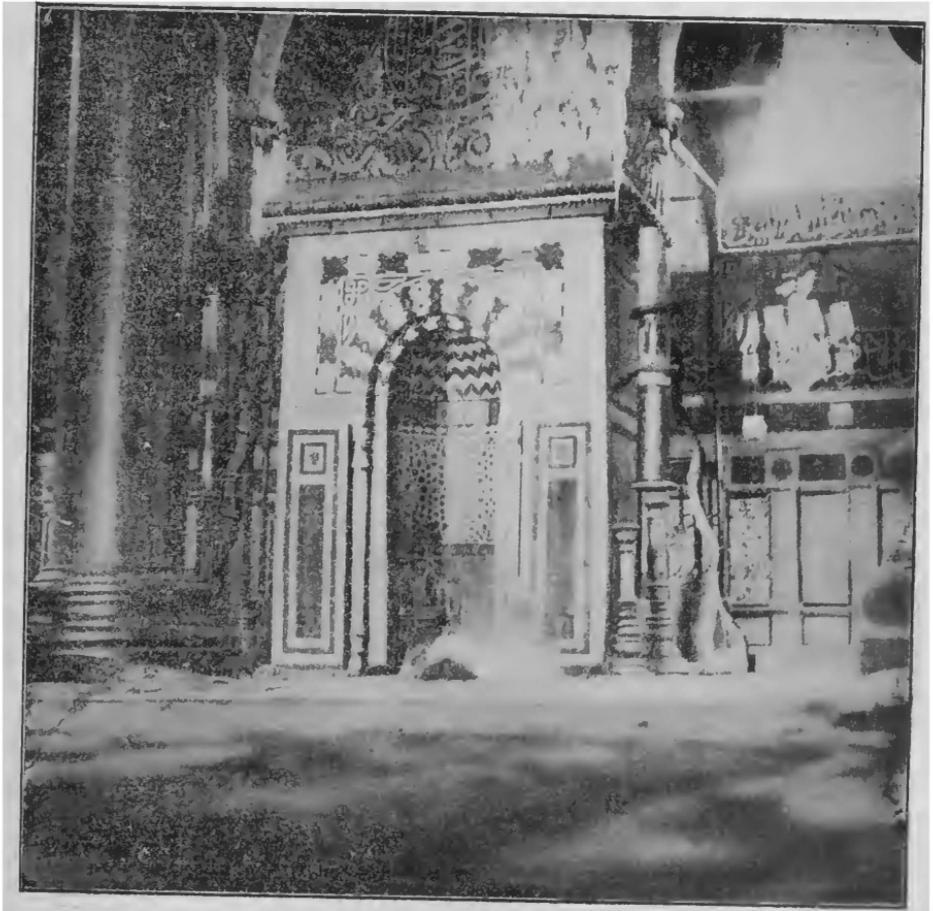
---

Leyden: « Cette cassette, en bois d'ébène incrusté de losanges en bois de santal est plaquée d'argent. Elle mesure 15 empans de long sur 3 de large et 1 de haut ».

Cette cassette est destinée, dit Al-Barzandji, à contenir l'ambre, le bois d'aloès et d'autres parfums avec lesquels on parfume la Haram et la Houdjra à des époques fixes de l'année. Cette pratique remonte à 'Omar, fils d'Al-Khattab; voir p. 73, éd. gouvernementale de la Mecque.

(1) D'autres historiens disent que le sultan, apprenant cette nouvelle, s'est mis à pleurer et que les assistants ont pleuré avec lui.

voûtes, qui touchaient à la naissance de la grande coupole. On refit les parquets en mosaïque de la Houdjra et le revêtement en marbre de couleur de la paroi de la qibla. On enleva la maqsoura en briques et on la remplaça par des grilles en bronze du côté de la qibla



La qibla de la Mosquée de Médine (état actuel).

tandis que le côté Nord était fermé par une grille en fer. On refit le mimbar et la tribune en marbre. A la coupole, on fit des ouvertures, bouchées avec des vitraux garantis par des treillis en fil de laiton.

Les beaux manuscrits du Coran furent remplacés par d'autres

en plus grand nombre, non moins beaux, que l'on me confia lors de mon départ du Caire (1).

On construisit aussi un couvent, un bain, une fontaine, un four à pain, un moulin à farine, une grande cuisine pour la Dachicha et une okelle munie de magasins.

Toutes ces constructions furent élevées sur l'emplacement des maisons achetées pendant le pèlerinage du sultan.

A son retour au Caire, il fit acheter des locaux qu'il constitua en un wakf dont les revenus devaient être portés à Médine pour préparer un mets spécial à distribuer entre les habitants de la ville sainte (2). Il destina à ce Wakf 60.000 dinars et pour l'enrichir, il fit bâtir des immeubles au Caire.

La réfection des plafonds de la mosquée fut achevée au mois de ramadan 888.

En 889, le sultan expédia encore des peintres pour parer à certains abus tels que l'emploi d'indigo à la place de lapis-lazuli (3). On leur porta jusqu'aux échafaudages et ils exécutèrent la peinture de la façon la plus belle.

Au mois de Zoulqâ'da, Ibn Al-Dji'an arriva à Médine avec des chameaux portant les livres de droit qui avaient été constitués wakf pour la madrassa, et d'autres chargés de blé, de farine, de vases en cuivre destinés à la cuisine.

(1) As-Samhoudi était retourné au Caire pour revoir sa mère malade qu'il n'avait pas vue depuis seize ans, durée de son premier séjour à Médine. Voir p. 161.

(2) Ce wakf vise l'okelle située à l'extrémité de la rue Al-Gamaliya, contre Bab-an-Nasr. Il (le sultan) l'a constitué wakf, dit l'inscription de ce monument, son loyer devant être dépensé en faveur des protégés du Prophète à Médine, pour acheter le blé destiné à la préparation de la *dachicha* pour les habitants et les visiteurs de cette ville. Voir *Corpus, inser. arab.*, p. 191.

(3) Cette tromperie consistant à substituer l'indigo au lapis-lazuli était, paraît-il, d'un usage si fréquent que l'inspecteur des marchés recommandait à ses subordonnés de se méfier des couleurs. Voir le manuscrit de Kitâb Al-Hisba d'Ibn Al-Ikhwa.

Une des personnes chargées de la direction des travaux m'a informé, dit l'auteur, que quelque temps avant leur achèvement, ils avaient coûté au sultan 120.000 dinars.

Après leur achèvement, on rapporta au sultan que le préposé aux travaux, avait, par abus, employé de si mauvais matériaux que la nouvelle coupole s'était lézardée; qu'on avait tenté en vain de la réparer à plusieurs reprises et qu'enfin le minaret principal menaçait ruine.

Fâché contre ce fonctionnaire, le sultan lui substitua Châhin Al-Djamâli, lui confia la direction du Haram et d'autres charges. Il arriva à Médine en 891 et tint un conseil auquel assistèrent des experts qui décidèrent la démolition du minaret et de la partie haute de la coupole. On découvrit que les fondations du minaret n'étaient pas assez profondes; alors on les poussa jusqu'à l'eau et l'on employa à sa réfection des pierres noires et dures: jamais, dit-on, l'on ne vit à Médine un minaret si bien construit.

Avant de démolir la coupole, on la remplaça par un plafond volant pour empêcher les décombres de tomber sur la voûte intérieure. Puis on la reconstruisit sans même enlever la tenture qui recouvrait la grille, on établit des échafaudages pour parvenir à la terrasse de la mosquée sans pénétrer dans celle-ci; on fit élever autour du minaret une cloison de sorte qu'on ne se doutait pas qu'on travaillait à la réparation de la mosquée. La nouvelle coupole fut une merveille d'art en même temps qu'une construction très solide.

C'est sans doute à l'occasion de ces réparations que le Sultan Qayt-Bay fonda wakf le chandelier qui a été acheté récemment par le musée arabe.

Cette conclusion nous paraît ressortir avec évidence du récit des travaux de Qayt-Bay, rapproché des inscriptions de ce beau meuble.

Bien plus la date qu'il porte, ramadan 887 correspond précisément à la première phase des travaux de construction.

Il serait intéressant de rechercher si le chandelier a été fabriqué au Caire et apporté à Médine avec le matériel envoyé par le Sultan, ou si, comme semblent l'indiquer certaines particularités de son

style, il est l'œuvre de quelque artisan du Hidjâz ou du Yemen (1).

Si nous nous sommes étendu sur l'une des dernières acquisitions du Musée, c'est qu'elle nous a fourni l'occasion de retracer brièvement l'histoire peu connue et fort intéressante, au point de vue archéologique, de la Houdjra ou salle funéraire du Prophète.

Qu'il nous soit enfin permis de remercier en terminant notre excellent collègue et ami Labib bey al Batanouni pour l'obligeance qu'il a mise à nous prêter les clichés qui illustrent cette communication.

ALY BAHGAT

*Conservateur du Musée arabe.*

(1) Cette supposition m'est suggérée par mon savant ami M. Van Berchem.



ALY BEY BAHGAT. — Chandelier offert par Qasr Bay  
à la Houdjra du Prophete



ALY BEY BANGAT. — Fragment de l'inscription  
ornant la partie du chandelier reliant le corps au col.